

Historique du programme de développement du réseau de personnel de santé animale de l'OMSA et l'importance de la législation vétérinaire

Sonia Fèvre
Responsable de programme/conseillère en
renforcement de capacité
Service de Renforcement de Capacité, OMSA
Paris/Nairobi

Webinaire sous-régional de l'OMSA sur la législation régissant les
professions vétérinaires en Afrique – L'Afrique du nord, ouest, et
centrale

31 janvier 2023



World
Organisation
for Animal
Health
Founded as OIE

Organisation
mondiale
de la santé
animale
Fondée en tant qu'OIE

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal
Fundada como OIE



Les normes OMSA

Code sanitaire pour les animaux terrestres



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Maladies animales

Influenza aviaire

L'Observatoire

RECHERCHE

QUI NOUS SOMMES

CE QUE NOUS FAISONS

CE QUE NOUS PROPOSONS

MÉDIAS

WAHIS

Accueil » Ce que nous faisons » Normes » Codes et Manuels » Accès en ligne au code terrestre

Accès en ligne au code terrestre

QUALITÉ DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

Article 3.2.1.

Considérations générales

La qualité des *Services vétérinaires* dépend d'une série de facteurs éthiques, organisationnels, législatifs et techniques.

Le respect des normes relatives à la qualité est essentiel pour permettre aux *Services vétérinaires* d'atteindre leurs objectifs en matière de santé des animaux, de *bien-être animal* et de santé publique vétérinaire, et est important pour établir la confiance lors des *échanges internationaux*, et pour que cette confiance persiste.

Les *Services vétérinaires* doivent se conformer aux principes fondamentaux de fonctionnement énoncés à l'article 3.2.2., quelle que soit la situation politique, économique ou sociale de leur pays.

<https://www.woah.org/fr/ce-que-nous-faisons/normes/codes-et-manuels/acces-en-ligne-au-code-terrestre/>

Un réseau de professionnels de santé animale est un élément essentiel au bon fonctionnement des services vétérinaires (SV)



Section 3: Qualité des Services vétérinaires

- Chapitres 3.2 & 3.3, Code Terrestre: l'importance d'une évaluation régulière des services vétérinaires
- L'OMSA offre ses services à ses Membres pour mettre en œuvre ces évaluations par le biais du **processus Performance des Services Vétérinaires (PVS) (3.3)**
- **« Les Services vétérinaires doivent disposer du personnel approprié, comprenant notamment des vétérinaires, des paraprofessionnels vétérinaires et d'autres personnel, possédant les compétences appropriées acquises par le biais d'une formation initiale et continue, leur permettant d'exercer leurs fonctions de manière effective et efficace. » (3.2.4)**
- Les vétérinaires et les paraprofessionnels vétérinaires sont des éléments essentiels des Services vétérinaires, que ce soit au sein des autorités gouvernementales ou en tant que prestataires de services privés (3.2.5). Les catégories de personnel doivent être définies et mises en œuvres (3.2.4.3)
- Le personnel a besoin d'une rémunération suffisante et régulière pour réduire au minimum le risque de conflits d'intérêts et préserver l'indépendance (3.2.4.4)

Délégation et partenariats public-privé



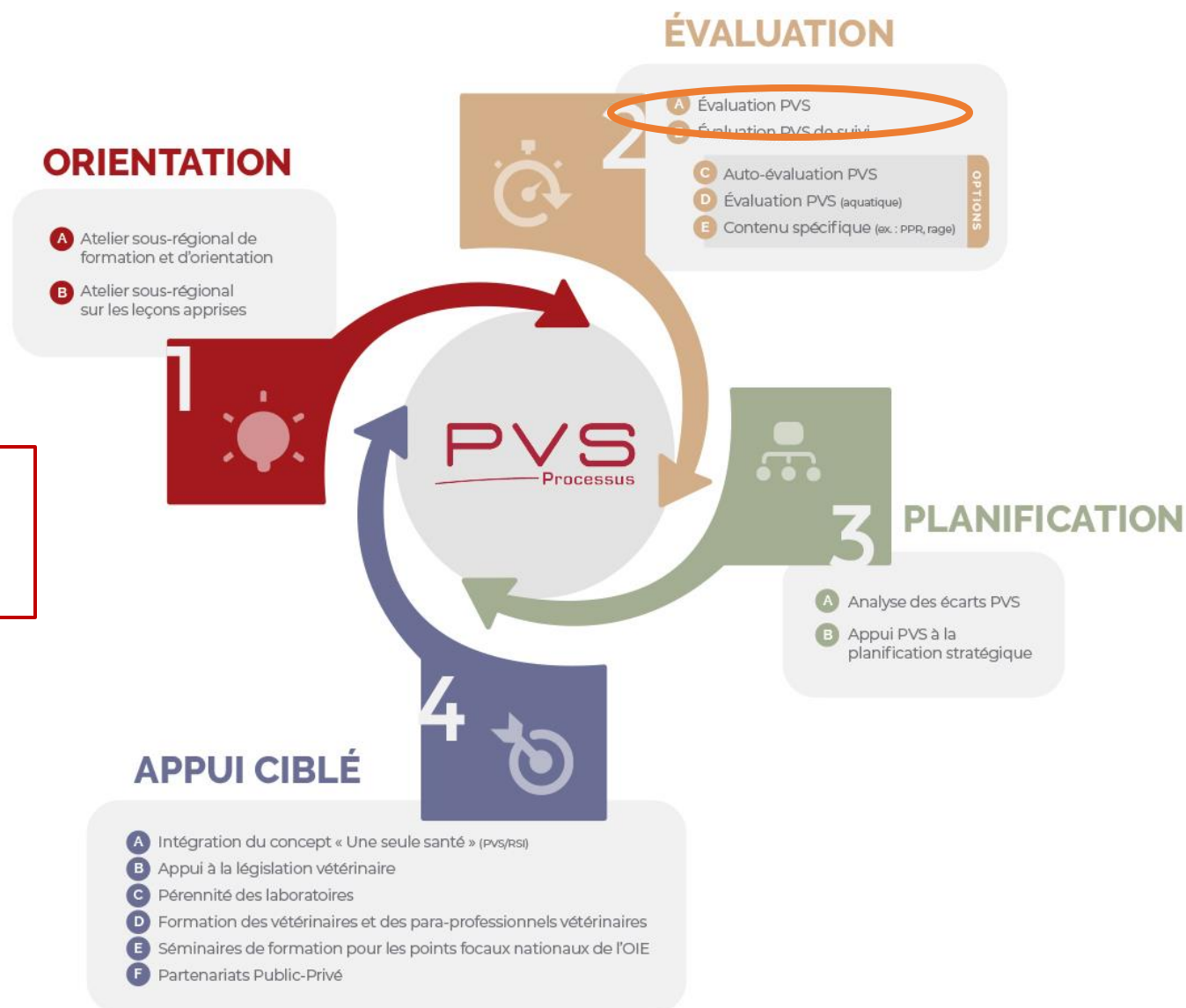
- L'article 3.2.6 sur les parties prenantes stipule que :
- *« Les Autorités compétentes doivent, s'il y a lieu, **avoir l'autorité et la capacité de développer ou de prendre part à des partenariats public-privé, dont l'objet est d'obtenir des résultats en matière de santé animale, de bien-être animal ou de santé publique vétérinaire.** À savoir :*
 - ***accréditer, autoriser ou déléguer au secteur privé ;***
 - *développer ou participer à des programmes conjoints de collaboration avec des producteurs ou d'autres parties prenantes. »*



1. Un réseau de personnel en nombre suffisant et correctement formé est essentiel au bon fonctionnement d'un service vétérinaire national
2. Le réseau de personnel de santé animale englobe les secteurs public et privé
3. La planification du personnel vétérinaire est un processus nécessaire pour garantir au pays un nombre adéquat de prestataires de services vétérinaires, aux endroits appropriés, afin de fournir de manière fiable les services vétérinaires requis à des coûts acceptables
4. Un large éventail de prestataires de services peut participer (par exemple, des vétérinaires, des PPV et d'autres), mais tous doivent être correctement formés, réglementés et supervisés, et **tous doivent opérer dans le cadre de la loi !**

Le processus d'évaluation de la Performance des Services vétérinaires (Processus PVS) de l'OMSA

Le processus PVS est la plateforme phare de renforcement des capacités pour l'amélioration durable des Services vétérinaires nationaux.

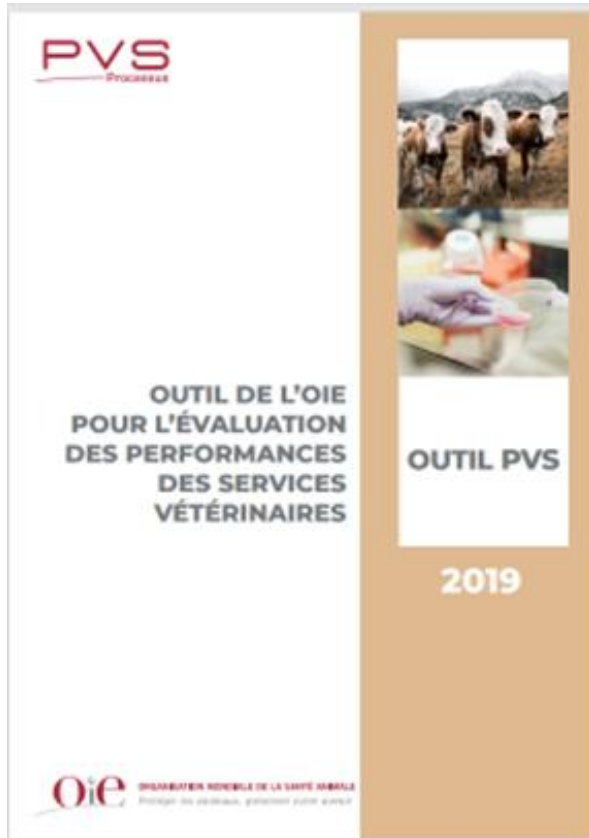




- Le Processus PVS a vu le jour en 2007 - permet aux pays membres de l'OMSA d'évaluer leurs SV nationaux
- Programme volontaire
- Entre 2007 et 2009, 87 missions d'évaluation PVS ont été réalisées
- CC I-1 A et B : Personnel professionnel et technique du SV : Vétérinaires (A) et PPV (B)
- CC I-2 A et B : Compétences des vétérinaires (A) et des PPV (B)

Données du
Processus PVS
sur le réseau de
personnel de
santé animale

Compétence critique de l'outil PVS I-2 A : Résultats des missions PVS 2006- 2009 pour les vétérinaires



I-2 Compétences des vétérinaires et des paraprofessionnels vétérinaires

La capacité des VS à remplir efficacement leurs fonctions vétérinaires et techniques, mesurée par les qualifications académiques de leur personnel dans les postes vétérinaires et autres postes professionnels et techniques.

A. Compétences professionnelles des vétérinaires

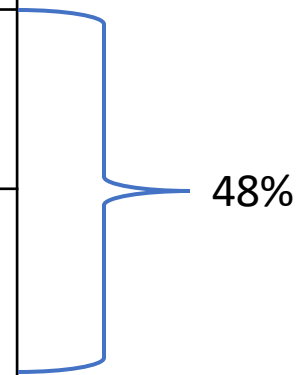
Niveau d'avancement	Score N=87	% du total
1. Les pratiques, les connaissances et les attitudes des vétérinaires sont d'un niveau variable qui permet généralement d'assurer les activités cliniques et administratives élémentaires du VS.	15	17
2. Les pratiques, les connaissances et les attitudes des vétérinaires sont d'un niveau uniforme qui permet généralement de réaliser des activités cliniques et administratives précises et appropriées au sein du VS.	27	31
3. Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires permettent généralement d'entreprendre toutes les activités professionnelles/techniques du VS (par exemple, surveillance épidémiologique, alerte précoce, santé publique, etc.)	33	38
4. Les pratiques, les connaissances et les attitudes des vétérinaires permettent généralement d'entreprendre les activités spécialisées dont le VS peut avoir besoin.	9	10
5. Les pratiques, connaissances et attitudes des vétérinaires font l'objet d'une mise à jour régulière, d'une harmonisation ou d'une évaluation internationale.	3	3

48%

Compétence critique de l'outil PVS I-2 B : Résultats des missions PVS 2006-2009 pour les PPV



I-2 Compétences des paraprofessionnels vétérinaires	Niveau d'avancement	Score N=84	% du total
	1. La majorité des paraprofessionnels vétérinaires n'ont pas de formation officielle de base.	16	19
	2. La formation des paraprofessionnels vétérinaires est d'un niveau très variable et ne permet de développer que des compétences limitées en matière de santé animale.	24	29
	3. La formation des paraprofessionnels vétérinaires est d'un niveau uniforme qui ne permet de développer que des compétences de base en matière de santé animale.	27	32
	4. La formation des paraprofessionnels vétérinaires est d'un niveau uniforme qui permet le développement de certaines compétences spécialisées en santé animale (par exemple, l'inspection des viandes).	17	20
	5. La formation des paraprofessionnels vétérinaires est d'un niveau uniforme et fait l'objet d'une évaluation et/ou d'une mise à jour régulière.	0	0



Organisation
Mondiale
de la Santé
Animale

World
Organisation
for Animal
Health

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

Oie

Mai 2012

PVS
Processus

Recommandations de l'OIE sur les
compétences minimales attendues
des jeunes diplômés en médecine
vétérinaire pour garantir la qualité
des Services vétérinaires nationaux



Organisation
Mondiale
de la Santé
Animale

World
Organisation
for Animal
Health


Organización
Mundial
de Sanidad
Animal

Oie

Mai 2013

PVS
Processus

Cursus de formation
initiale vétérinaire
Lignes directrices de l'OIE





Renforcement des compétences des paraprofessionnels vétérinaires

- Familiariser les partenaires et parties prenantes avec les lignes directrices de l'OMSA relatives aux compétences et des curricula de formation des PPV
- Sensibiliser sur :
 - le rôle des PPV dans les Services vétérinaires
 - et sur éléments qui contribuent à créer aux conditions favorables au déploiement efficace des PPV sur le terrain



Éléments clés des conditions favorables au développement du réseau du personnel vétérinaire



Les conditions favorables à l'intégration des paraprofessionnels vétérinaires

Questions pour évaluer si les conditions favorables sont en place

- Existe-t-il un **organisme statutaire vétérinaire (OSV)/Ordre** pour définir et réglementer les différentes catégories de PPV, en fonction des besoins du pays ?
- Existe-t-il une **base juridique** permettant aux PPV de travailler dans les contextes souhaités, par exemple dans un cabinet privé ?
- Les relations entre les vétérinaires et les PPV sont-elles clairement définies ?
- Les qualifications requises pour les différentes catégories de PPV sont-elles clairement définies ?
- Existe-t-il des établissements de formation agréés pour dispenser la formation requise ?



1. Législation

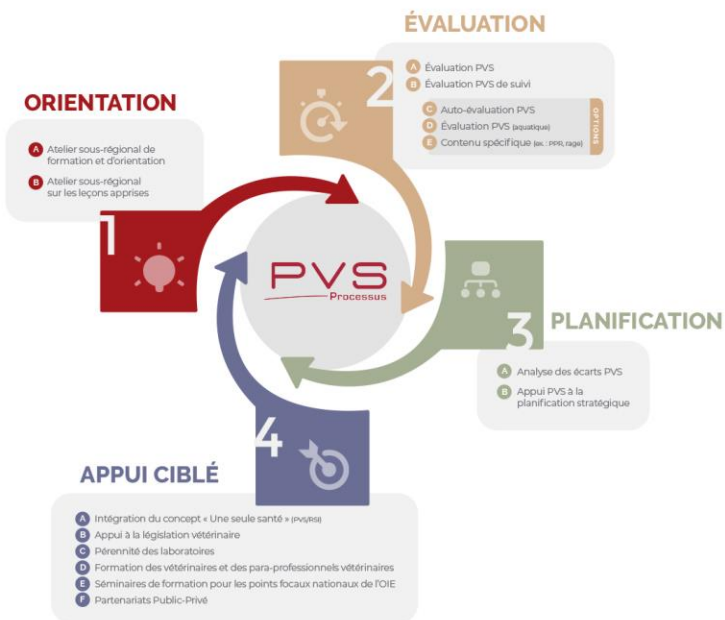
Programme d'appui à la législation vétérinaire

2. Régulation – Organisme Statutaire Vétérinaire (OSV)

Jumelage OSV

3. Education

- Programme de jumelage des établissements d'enseignement vétérinaire (VEE)
- Missions (pilotes) d'évaluation de curricula de formation PPV



Merci

12, rue de Prony, 75017 Paris, France
T. +33 (0)1 44 15 19 49
F. +33 (0)1 42 67 09 87

woah@woah.int
www.woah.org

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[Instagram](#)
[LinkedIn](#)
[YouTube](#)
[Flickr](#)



World
Organisation
for Animal
Health
Founded as OIE

Organisation
mondiale
de la santé
animale
Fondée en tant qu'OIE

Organización
Mundial
de Sanidad
Animal
Fundada como OIE



Appui à la législation vétérinaire

Étape 1 : Missions d'identification de la législation vétérinaire (MILV) du PALV (1 semaine) avec 2 experts

- Peut être demandé par un pays membre après avoir effectué une évaluation PVS.
- Évaluer la conformité de la législation vétérinaire d'un pays avec le chapitre 3.4. sur la législation vétérinaire du Code terrestre de l'OMSA
- Identifier les lacunes et fournir des recommandations pour la modernisation de la législation

Étape 2: Accord PALV (travail et missions à distance)

Phase préparatoire (6 mois) + Phase de mise en œuvre (1 an) (renouvelable)

- Peut être demandé par les Membres après avoir accompli une Missions d'identification de la législation vétérinaire.
- Apporter un soutien à la modernisation de la législation vétérinaire
- Renforcer la capacité du pays en matière de rédaction juridique
- Les membres peuvent utiliser l'accord PALV pour mettre à jour leur législation concernant la pratique vétérinaire et le statut OSV



Normes OMSA sur la législation vétérinaire

Code terrestre Chapitre 3.4:

- Autorités compétentes (3.4.5)
- Vétérinaires et paraprofessionnels vétérinaires (3.4.6)
- Laboratoires du domaine vétérinaire (3.4.7)
- Dispositions sanitaires relatives à la production animale (3.4.8)
- Maladies animales (3.4.9)
- Bien-être des animaux (3.4.10)
- Médicaments vétérinaires (3.4.11)
- Chaîne de production de l'alimentation humaine (3.4.12)
- Procédures d'importation et d'exportation et certification vétérinaire (3.4.13)
- Généralités : but et objectifs, définitions, structure et organisation, rédaction, alignement sur les normes et obligations internationales (3.4.1 - 3.4.4)





1. Can you share some insights on the added value of VPPs in your own veterinary workforce?

Pouvez-vous partager quelques idées sur la valeur ajoutée des PPV dans le réseau de personnel de santé animale dans votre pays?



2. If VPPs are part of the veterinary workforce, are there aspects of the enabling environment that need to be addressed?

Si les PPV font partie de la main-d'œuvre vétérinaire, y a-t-il des aspects concernant l'établissement d'un environnement favorable qui doivent être abordés ?

- a. If so, which aspects?

Si oui, quels aspects ?



3. Do you conduct regular veterinary workforce planning in your country?

Effectuez-vous régulièrement une planification de la main-d'œuvre vétérinaire dans votre pays ?

a. If so, can you briefly describe how it is done?

Si oui, pouvez-vous décrire brièvement la manière dont elle est réalisée ?